



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 janvier 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 33

Votants : 33

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - N. COULANGE - N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mmes et MM. M. CHARASSE – F. SENNEPIN - M. MARIEN, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUICHERD – F. SZYPULA – S. BAUD – P. COLAS - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués,

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

N° 3

OBJET :

ASSURANCE
FLOTTE
AUTOMOBILE

MARCHE 18W_127

AVENANT N°4

Rendue exécutoire :

*Transmise en Sous-
Préfecture le :
16 JANVIER 2023*

*Publiée ou notifiée le :
16 JANVIER 2023*

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°1 du Bureau Communautaire du 6 décembre 2018 approuvant l'attribution du marché 18WG_127 relatif au contrat d'assurance de la flotte automobile de Vichy Communauté à la SMACL, domiciliée 141 avenue Salvador Allende à NIORT (79031), conclu pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2019, pour un montant prévisionnel de prime d'assurance de 29 685,86 € TTC,

Vu la délibération n°3 du Conseil Communautaire du 3 décembre 2020 autorisant le Bureau Communautaire « à décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants », lorsque les crédits sont inscrits au budget,

.../...

Vu l'avenant n°1 en date du 09 décembre 2019 ayant pour objet l'actualisation de la cotisation annuelle au vu des entrées et sorties de véhicules constatées au titre de l'année 2019, ainsi que l'intégration en termes de garanties par la SMACL d'un véhicule autonome de type transport collectif capable de transporter jusqu'à 15 passagers (EASYMILE EZ10GEN3),

Vu la prise de la compétence « eau potable » par Vichy Communauté au 1^{er} janvier 2020 générant une augmentation notable du parc de véhicules à assurer par Vichy Communauté avec un transfert de ces derniers étalé sur les années 2020 et 2021,

Vu l'avenant n°2 en date du 8 décembre 2020 ayant pour objet l'évolution de la flotte des véhicules à moteur sur l'année 2019 et sur l'année 2020 entraînant un supplément de cotisations de 7 831,89 € HT/9 572,46 € TTC,

Vu l'avenant n°3 en date du 3 décembre 2021 ayant pour objet l'évolution de la flotte des véhicules à moteur entraînant un supplément de cotisations au titre des années 2020 et 2021 de 11 122,51 € HT/13 318,03 € TTC,

Considérant l'évolution de la flotte des véhicules à moteur sur le dernier trimestre 2021 et sur l'année 2022 entraînant un avoir de cotisations de 80,05 € TTC,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'approuver la conclusion de l'avenant n°4, ci-annexé, au marché n°18W_127 entraînant un avoir de cotisations de 80,05 € TTC,
- de donner mandat au Président ou à la Conseillère déléguée à la Commande publique pour signer l'avenant correspondant et tout document s'y rapportant ;

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté,
le 12 janvier 2023.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

 Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002
433998903, CN=Certinomis - Easy
CA :
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : lundi 16 janvier 2023
11:25:46

MSY272

LE : 29/11/2022

Page : 2

REFERENCE
91552/N

CA VICHY COMMUNAUTE
9 PLACE CHARLES DE GAULLE
03209 VICHY CEDEX

TYPE DE GARANTIE : VEHICULE A MOTEUR
CONTRAT NO : 1
REFERENCE DU MARCHE : 18W-127

AVENANT NO : 4	ETAT ANALYTIQUE DES COTISATIONS	ANNEE : 2022
----------------	---------------------------------	--------------

RIS	DESIGNATION DU RISQUE	MONTANT H T	MONTANT TTC
154	1567TQ03 MOIROUD	-172.75	-221.43
155	CC-638-VX YSM	-172.75	-221.43
157	GE-558-KX CITROEN	384.56	479.40
158	GE-592-YH CITROEN	356.43	444.31
159	GF-977-NS LIDER	226.87	280.77
160	546897 CITROEN	277.86	346.37
161	546917 CITROEN	277.86	346.37
162	GD-309-CD SUZUKI	211.05	263.10
163	GH-235-SF CITROEN	185.25	230.92
164	HZNHC69836 VOLKSWAGEN	178.22	222.18
165	T6P2N0B000 HYDRACK	90.45	111.06
166	SN32124 XIACMI MI 3	17.78	22.53
167	GG-054-QE CITROEN	29.30	36.52
	TOTALISATION (en Euros)	1 890.13	2 340.67

Ce document reprend risque par risque les cotisations figurant à l'appel de cotisations, toutefois compte tenu des arrondis et des règles fiscales il n'a pas de valeur contractuelle.
Pour tout paiement, il convient de se reporter aux montants facturés à l'appel de cotisation.



LE 29/11/2022

(MSM197)

INTERCALAIRE V

1

ETAT DES VEHICULES
ASSURES

CONTRAT NO : 1

AVENANT NO : 4

REFERENCE DU MARCHÉ : 18W-127

91552 / N CA VICHY COMMUNAUTE

NUM	G	MARQUE	TYPE	IDENTIFICAT	MISE CIR	CARACTERISTIQUES	USAGE	F	FCHISE	EFFET	CLAUSES PR.	RESILIATION
111	B	MANITOU	MC 65H	MC65H	31031969	P.R.	SAS	2		01012019		02092019
140	A	AGRAM	BENETTE	TMTB16042073	01012020	P.F.	SAS	3		09122020		
154	B	MOIROND	EC0350A	16671003	12052003	P.R.	SAS	2		04112021		04112021
155	B	YSM	VF97P3502356	CC-63B-VX	06012000	P.R.	SAS	2		04112021		04112021
157	D	CITROEN	BERLINGO	GE-558-KX	31012022	P.F.	SAS	3		07022022		
158	D	CITROEN	BERLINGO	GE-592-YH	26022022	P.F.	SAS	3		03032022		
159	B	LIDER	REMORQUE	GF-977-NS	31032022	P.R.	SAS	3		05042022		
160	D	CITROEN	C3	GG-941-WC	10062022	P.F.	SAS	3		09052022		
161	D	CITROEN	C3	GG-149-YQ	14122021	P.F.	SAS	3		09052022		
162	D	SUZUKI	JIMNY	GD-309-CD	23112021	P.F.	8 SAS	3		05072022		
163	D	CITROEN	E-BERLINGO	GH-235-SF	26072022	P.F.	9 SAS	3		27072022		
164	D	VOLKSWAGEN	TRANSPORTER	GH-768-WH	02082022	P.F.	SAS	3		02082022		
165	Z	HYDRACK	570 EPS QUAD	GH-424-XB	04082022	CYL.	SAS	3		02082022		
166	Z	XIAGMI MI 3	TROTTINETTE	SN32124	01012022	CYL.	SAS	1		08112022		
167	D	CITROEN	BERLINGO	GG-054-QE	30052022	P.F.	5 SAS	3		21112022		15122022

NBRE VEHICULES EDITES 15

NBRE TOTAL VEHICULES ASSURES 153

smacl.fr



05 49 32 56 56 (prix d'un appel local)

Votre contrat est géré par SMACL ASSURANCES SA - société anonyme au capital de 255 037 000 euros, entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 833817224 - 141, avenue Salvador-Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9.



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 JANVIER

Objet de l'acte : 2023 - ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE - MARCHE 18W-127 -
AVENANT N° 4

.....
Date de décision: 12/01/2023

Date de réception de l'accusé 16/01/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 12JANV2023_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230112-12JANV2023_3-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 3.pdf (99_DE-003-200071363-20230112-12JANV2023_3-DE-1-1_1.pdf
)